

ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES

Formulaire de déclaration du risque

AVERTISSEMENT

Le présent questionnaire ne constitue pas un engagement à souscrire un contrat d'assurance et reste strictement confidentiel.

Le soussigné déclare :

- que les réponses ci-après sont à sa connaissance exactes,
- avoir été informé qu'elles constituent les éléments d'appréciation du risque nécessaires à la fixation des primes et dont l'inexactitude serait susceptible de modifier les engagements de l'assureur (cf. articles du Code des assurances ci-dessous).

Le soussigné ne peut être engagé au-delà des réponses apportées à ce questionnaire.

Les assureurs peuvent demander tous renseignements complémentaires et, dès lors, reconnaissent avoir une connaissance suffisante du risque à garantir.

Article L. 113-8 du Code des assurances

Indépendamment des causes ordinaires de nullité, et sous réserve des dispositions de l'article L. 132-26, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'assuré, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'assuré a été sans influence sur le sinistre.

Les primes payées demeurent alors acquises à l'assureur, qui a droit au paiement de toutes les primes échues à titre de dommages et intérêts.

Article L113-9 du Code des assurances

L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie n'entraîne pas la nullité de l'assurance.

Si elle est constatée avant tout sinistre, l'assureur a le droit soit de maintenir le contrat, moyennant une augmentation de prime acceptée par l'assuré, soit de résilier le contrat dix jours après notification adressée à l'assuré par lettre recommandée, en restituant la portion de la prime payée pour le temps où l'assurance ne court plus.

Dans le cas où la constatation n'a lieu qu'après un sinistre, l'indemnité est réduite en proportion du taux des primes payées par rapport au taux des primes qui auraient été dues, si les risques avaient été complètement et exactement déclarés.

Nom et adresse du souscripteur :

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, 86 rue Regnaud 75013 Paris

Assurés additionnels souhaités le cas échéant :

Nom

LISTE DES VÉHICULES

Compléter le fichier Excel pour tous les véhicules. [+ d'infos](#)

Si le souscripteur ne souhaite pas utiliser ce fichier, la liste jointe devra néanmoins comporter toutes les informations demandées. [+ d'infos](#)

RISQUES SPÉCIFIQUES

MARCHANDISES TRANSPORTÉES

Certains véhicules réalisent-ils des transports de matériels ou autres biens onéreux ?

OUI / NON

Si OUI, préciser la nature (repas, matériel, expositions, autres véhicules) et la valeur du contenu transporté.

TRANSPORTS DANGEREUX

Certains véhicules sont-ils amenés à transporter des matières inflammables, corrosives, explosives ou comburantes, des huiles, essences ou produits similaires ?

OUI / NON

Si OUI, compléter le tableau ci-après.

Catégorie	Fréquence	Tonnage	Nombre de véhicules
Classe 1 - Matières et objets explosibles			
Classe 2 - Gaz			
Classe 3 - Liquides inflammable			
Classe 4 - Solides inflammable, matières sujettes à inflammation spontanée, matières qui, au contact de l'eau dégagent des gaz inflammables			
Classe 5 - Matières comburante, peroxydes organiques			
Classe 6 - Matières toxique ou infectieuses			
Classe 7 - Matières radioactives			
Classe 8 - Matières corrosive			
Autres (à préciser)			

ENGINS SPÉCIAUX

Existe-t-il des véhicules susceptibles de bris de machine, bris de fonctionnement (balayeuse, hydrocureur, nacelle, etc.) ?

OUI / ☒ NON

Si OUI, compléter le tableau ci-après.

Désignation	Immatriculation	Mise en circulation	Valeur TTC

Existe-t-il des engins d'une valeur supérieure à 250 000 ?

OUI / ☒ NON

Si OUI, compléter le tableau ci-après.

Désignation	Immatriculation	Mise en circulation	Valeur TTC

AUTRES INFORMATIONS

Le souscripteur met-il des véhicules à disposition de tiers, à titre gratuit ou à titre onéreux (par exemple location, auto-partage) ?

OUI / ☒ NON

Si OUI, détailler le dispositif ci-après et indiquer le nombre et la nature des véhicules concernés.

--

Autres informations que le souscripteur souhaiterait porter à la connaissance de l'assureur :

--